APPEL À CANDIDATURES

POV

Exposition collective d'art contemporain,

Portée par l'association Master Art IAE Nice, en partenariat avec l'IAE de Nice et La Station, artist-run space au 109, pôle des cultures contemporaines.

Date limite de candidature : **24 décembre 2026**

UNIVERSITÉ CÔTE D'AZUR | iae nice Graduate School of Management

La Station

109 PÔLE DES CULTURES CONTEMPORAINES

I. PRÉSENTATION

Les étudiantes du Master 2 Management de l'Art et de la Culture de l'IAE de Nice organisent la 14ème édition de leur exposition collective d'art contemporain, intitulée *POV*, en partenariat avec l'IAE de l'Université Côte d'Azur et La Station, artist-run space du 109 à Nice.

L'exposition se tiendra du 17 au 27 février 2027 et réunira une sélection d'artistes contemporains autour d'une réflexion sur le *punctum*, notion développée par Roland Barthes dans son ouvrage *La Chambre claire* (1980).

À travers une approche à la fois personnelle et sensorielle, le projet interroge ce qui, dans une œuvre, attire notre attention, nous touche intimement ou provoque une réaction inattendue. Il invite à explorer la diversité des perceptions et la manière dont une œuvre peut faire écho à notre histoire, à notre mémoire et à nos sensations.

L'exposition souhaite ainsi faire dialoguer des démarches artistiques variées et proposer au public une expérience ouverte, où chacun est libre de construire sa propre interprétation.

II. L'EXPOSITION

1) Thématique

Dans *La Chambre claire*, Roland Barthes distingue le *studium*, qui correspond à l'intérêt que l'on porte à une image, du *punctum*, ce détail qui nous atteint personnellement et laisse une trace durable. Ce qui bouleverse une personne peut pourtant laisser une autre indifférente.

À partir de cette réflexion, l'exposition *POV* propose d'explorer ce qui nous touche dans une œuvre, au-delà de sa seule apparence. Comment un détail, un son, une matière, un geste ou une sensation peut-il provoquer une émotion, réveiller un souvenir ou modifier notre perception ?

La thématique se décline autour de deux approches complémentaires :

Le point de vue : une expérience personnelle

Chaque personne aborde une œuvre à travers son propre regard, son vécu et sa sensibilité. Un détail peut ainsi prendre une importance particulière pour un visiteur, tandis qu'il passe inaperçu pour un autre. Les artistes sont invités à explorer cette diversité des interprétations et la place de l'expérience individuelle dans la rencontre avec une œuvre.

Le point sensible : une expérience sensorielle

Le *punctum* ne se limite pas à ce que l'on voit. Il peut également se manifester à travers le son, le toucher, l'odorat, le goût, le mouvement ou une réaction corporelle. L'œuvre devient alors une expérience à ressentir autant qu'à observer. Le point peut également évoquer une rupture, un rythme, une coupure, une trace ou un geste qui marque la matière.

Ces deux approches se rejoignent dans une même question : qu'est-ce qui fait qu'une œuvre nous atteint, et pourquoi ne nous atteint-elle pas tous de la même manière ?

Les artistes sont invités à proposer des œuvres qui entrent en résonance avec l'une ou les deux de ces approches, sans s'y limiter de manière stricte.

Annexe I : Note d'intention de l'exposition.

2) Le lieu : La Station au 109, Nice

Pour cette 14ème édition, l'exposition prendra place à La Station installée au sein du 109, pôle de cultures contemporaines de la ville de Nice.

Fondée en 1996, La Station est un *artist-run space*, c'est-à-dire un espace artistique autogéré qui soutient la création contemporaine et favorise la rencontre entre les pratiques artistiques et les publics. Elle accompagne les artistes dans le développement, la production et la diffusion de leur travail, tout en accueillant des propositions artistiques diversifiées.

Depuis 2009, La Station occupe une partie des anciens entrepôts frigorifiques de Nice, réhabilités et mis à disposition par la Ville. Le lieu associe des espaces d'exposition ouverts au public et des ateliers de travail destinés aux artistes.

Cet environnement constitue un cadre propice à la présentation de démarches contemporaines et à la rencontre entre artistes, œuvres et visiteurs.

Les candidats sont invités à consulter les plans et les photographies du lieu fournis en annexe afin de prendre en compte ses caractéristiques et ses contraintes dans leur proposition.

Annexe II : Plans et photographies de La Station.

III. CONDITIONS ET MODALITÉS DE CANDIDATURE

1) Profils recherchés et médiums acceptés

L'appel à candidatures est ouvert aux artistes majeurs disposant d'un numéro SIRET actif, ayant une pratique artistique affirmée ou étant récemment diplômés d'une école d'art et justifiant d'une première expérience d'exposition.

Toutes les disciplines artistiques sont les bienvenues : arts plastiques et visuels, peinture, dessin, photographie, sculpture, installation, créations textiles et design, vidéo, création sonore ou olfactive, pratiques numériques ou toute autre forme de création contemporaine.

Les propositions devront témoigner d'une démarche artistique singulière et présenter un lien avec la thématique de l'exposition. Leur faisabilité technique devra également être compatible avec les caractéristiques du lieu.

2) Composition du dossier de candidature

Le dossier devra comprendre les éléments suivants :

- **Une fiche artiste** comprenant : nom, prénom, adresse, email, téléphone, courte biographie, numéro de SIRET actif (1 page).
- **Un CV** présentant notamment le parcours, les formations et les éventuelles expériences d'exposition (1 page).
- **Un portfolio actualisé** présentant les travaux récents de l'artiste.
- **Une note d'intention** présentant la démarche artistique et expliquant le lien entre la proposition et la thématique *POV* (1 page).

Une fiche technique devra être jointe pour chaque œuvre proposée. Elle devra préciser :

- Le titre de l'œuvre ;
- Les matériaux et techniques utilisés ;
- Les dimensions et le poids ;
- Le dispositif d'installation ou la notice de montage ;
- Les besoins techniques éventuels ;
- Le lieu de stockage actuel de l'œuvre (France Métropolitaine) ;
- Sa valeur d'assurance ;
- Un ou plusieurs visuels de bonne qualité, (minimum 300 dpi).

Annexe III : Fiche technique de proposition d'œuvre.

Les documents devront tous être envoyés en format PDF. Si le dossier contient des fichiers audios et vidéos, ils peuvent être présentés par lien de partage (swisstransfer) ou en pièce jointe au dossier (5 fichiers maximum).

Les candidatures devront être envoyées à l'adresse suivante :

artiste.artetleadership@gmail.com

Objet du courriel : *Candidature – Nom de l'artiste*

Tout dossier incomplet ou transmis après la date limite pourra ne pas être étudié.

3) Processus de sélection

Les candidatures seront étudiées par un comité de sélection composé de professionnels du monde de l'art et de la culture, de représentants des partenaires et d'étudiants du Master 2 Management de l'art et de la culture de l'IAE de Nice.

Les propositions seront évaluées selon les critères suivants :

- La cohérence de la démarche et des œuvres proposées avec la thématique de l'exposition ;
- L'originalité et la singularité de la proposition artistique ;
- La qualité du travail présenté et la pertinence de la note d'intention ;
- La faisabilité technique de l'installation au regard des caractéristiques du lieu ;
- La capacité de la proposition à dialoguer avec les autres œuvres et à contribuer à la cohérence de l'exposition collective.

Entre cinq et six artistes seront sélectionnés à l'issue du processus.

Les résultats seront communiqués individuellement aux candidats par courrier électronique entre le 11 et le 15 janvier 2027.

4) Rémunération et production

Chaque artiste sélectionné bénéficiera d'une rémunération minimale de 200 € au titre de la présentation publique de son œuvre.

Pour les artistes dont les droits sont gérés par l'ADAGP, les démarches d'autorisation et de règlement des droits seront effectuées directement auprès de cet organisme. Pour les artistes non représentés par l'ADAGP, les modalités de rémunération et d'autorisation seront convenues directement avec eux.

Cette rémunération ne comprend pas de budget de production spécifique. Les éventuels besoins de production devront donc être précisés dans le dossier de candidature et seront étudiés par l'équipe organisatrice en fonction des possibilités budgétaires du projet.

La rémunération définitive et les modalités de production seront précisées aux artistes retenus avant leur engagement dans l'exposition.

Le montage et le démontage des œuvres seront coordonnés par l'équipe organisatrice, en concertation avec les artistes et dans le respect des contraintes techniques du lieu.

5) Vente des œuvres

Les organisateurs n'interviennent pas en tant qu'intermédiaires de vente et ne perçoivent aucune commission sur les ventes réalisées. Ils pourront toutefois faciliter les échanges entre les artistes et les personnes intéressées par une éventuelle acquisition, les conditions de vente restant à définir directement entre l'artiste et l'acheteur.

Il est toutefois précisé que La Station, en tant que lieu d'accueil de l'exposition, applique habituellement une commission de 20 % sur les ventes d'œuvres et de 30 % sur les éditions. Ces conditions seront donc à prendre en compte pour toute éventuelle vente réalisée dans le cadre de l'exposition.

6) Transport et hébergement

Les modalités de transport des œuvres seront définies avec les artistes sélectionnés, en fonction de leur localisation, des caractéristiques des œuvres et des possibilités budgétaires de l'exposition.

Les artistes pourront, s'ils le souhaitent, participer au montage et au démontage de leurs œuvres.

La prise en charge éventuelle du transport et de l'hébergement des artistes résidant en dehors des Alpes-Maritimes et de Monaco dépendra des possibilités budgétaires de l'organisation. Les modalités seront précisées aux artistes sélectionnés.

7) Assurance des œuvres

Les organisateurs ont à leur charge l'assurance des œuvres exposées par le dispositif clou à clou (couvrant ainsi l'œuvre durant son stockage, son exposition, son transport aller/retour jusqu'aux lieux d'expositions), à l'exception des transports effectués par les artistes.

Les modalités d'assurance des œuvres seront communiquées aux artistes sélectionnés avant le dépôt des œuvres.

Les artistes devront obligatoirement renseigner la valeur d'assurance de chaque œuvre proposée dans leur dossier de candidature.

8) Calendrier prévisionnel

- **Ouverture de l'appel à candidatures :** 11 novembre 2026
- **Date limite de dépôt des candidatures :** 24 décembre 2026 (23h59 CET)
- **Étude des candidatures par le comité de sélection :** première semaine de janvier 2027
- **Annonce des résultats :** entre le 11 et le 15 janvier 2027
- **Dépôt ou acheminement des œuvres :** du 1er au 8 février 2027
- **Montage de l'exposition :** du 8 au 12 février 2027
- **Vernissage :** 13 février 2027
- **Exposition :** du 17 au 27 février 2027
- **Décrochage :** du 28 février au 1er mars 2027

Ce calendrier (hors montage, vernissage et décrochage) est prévisionnel et pourra être ajusté en fonction des contraintes techniques et organisationnelles du lieu. Les dates définitives seront communiquées aux artistes sélectionnés.

9) Contact

Pour toute question concernant l'appel à candidatures ou les modalités de participation, les artistes peuvent contacter l'équipe organisatrice à l'adresse suivante :

Anne-Lou Lécollier

artiste.artetleadership@gmail.com

06 98 23 66 29

ANNEXES

Les annexes mises à disposition des candidats comprendront :

- Annexe I : Note d'intention de l'exposition *POV* ;
- Annexe II : Plans et photographies de La Station ;
- Annexe III : Fiche technique de proposition d'œuvre.

Les candidats sont invités à consulter ces documents avant de constituer leur dossier, afin de vérifier l'adéquation de leur proposition avec la thématique et les contraintes du lieu.

L'équipe organisatrice remercie l'ensemble des artistes pour leur intérêt et leurs propositions.

Annexe I : Note d'intention de l'exposition *POV*

Du 17 au 27 février 2027, l'exposition collective des étudiantes du Master 2 Management de l'Art et de la Culture de l'IAE Nice investira La Station, espace d'art contemporain situé au 109. Elle prend pour point de départ une notion née de la photographie : le *punctum*. Ce détail, chacun le découvre depuis sa propre place, son propre vécu : son *POV* (Point of View).

Dans *La Chambre claire* en 1980, Roland Barthes distingue deux manières d'être saisi par une image. Le *studium* relève d'un intérêt cultivé, partagé avec d'autres. Le *punctum*, du latin désignant la piqûre, nomme au contraire ce détail qui nous atteint intimement et ne nous quitte plus. Ce qui bouleverse l'un peut laisser l'autre indifférent. L'œuvre existe-t-elle alors seulement dans sa matière, ou aussi dans le regard qui la rencontre ? C'est cette part mouvante, que chacun révèle à sa manière, que l'exposition place au cœur de son propos. Réunissant les œuvres d'artistes contemporains, elle prolonge l'intuition de Barthes au-delà du seul regard, là où la mémoire du corps prend le relais des yeux.

Deux chemins mènent jusqu'au punctum et se répondent au fil de la visite :

Le point de vue. Le punctum dépend d'abord de celui qui regarde. Le moindre déplacement du visiteur suffit à infléchir le sens de l'œuvre, et ce qui demeurait invisible à distance peut soudain s'imposer à qui s'attarde. Chacun projette aussi dans ce qu'il voit son propre vécu, si bien que le détail décisif pour l'un passe inaperçu pour l'autre. L'artiste lui-même y dépose une part de son intimité, ce qui l'a touché avant de nous toucher. Une même œuvre se déploie alors en autant de réalités que de regards posés sur elle.

Le point sensible. Le punctum ne se laisse pas enfermer dans le regard. Une sensation inattendue peut réveiller chez le visiteur une mémoire enfouie et le surprendre jusque dans son corps. L'œuvre ne se contemple plus seulement, elle s'éprouve. Punctum et ponctuation partagent d'ailleurs la même racine, et le point devient ici ce qui rythme l'attention, la suspend avant de la relancer. Il se fait aussi geste, capable d'entailler la matière autant que de la recoudre.

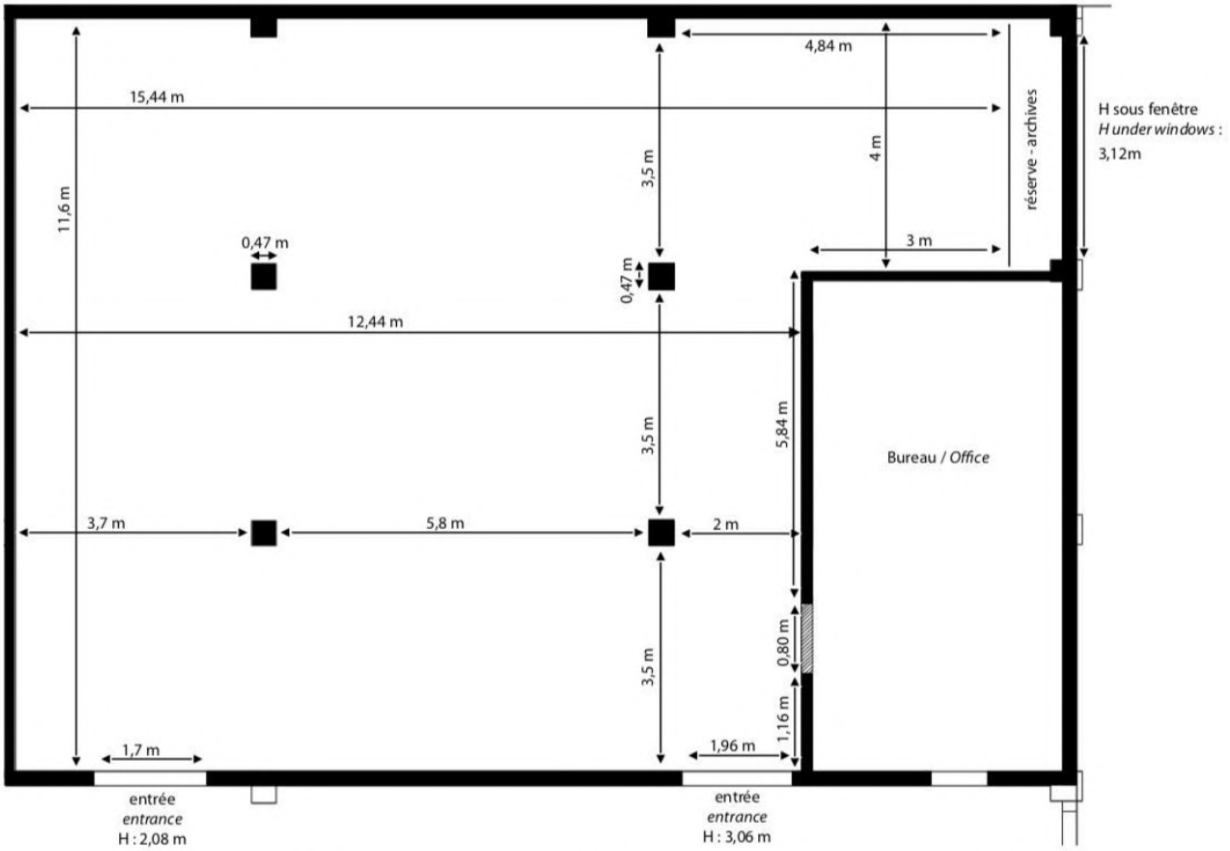
Ces deux approches se complètent plus qu'elles ne s'opposent. L'une interroge la place de celui qui regarde, l'autre la manière dont l'œuvre l'atteint. Ensemble, elles font du punctum une rencontre, née à la croisée de ce que l'artiste propose et de ce que chacun ressent.

L'exposition se veut ouverte à tous, sans autre prérequis que la curiosité. Si chaque punctum demeure intime, il gagne pourtant à être partagé, au risque heureux de devenir, à force d'échanges, un studium commun. La médiation invite ainsi chaque visiteur à mettre des mots sur ce qui l'a atteint, puis à découvrir ce qui en a touché d'autres. Cette rencontre n'aurait pu voir le jour sans le soutien de La Station, de la Ville de Nice, de l'IAE, de l'Université Côte d'Azur et du Crédit Agricole Félix Faure de Nice.

À chacun, désormais, de se laisser piquer, sans savoir d'avance quelle œuvre, ni quel détail, viendra le toucher.

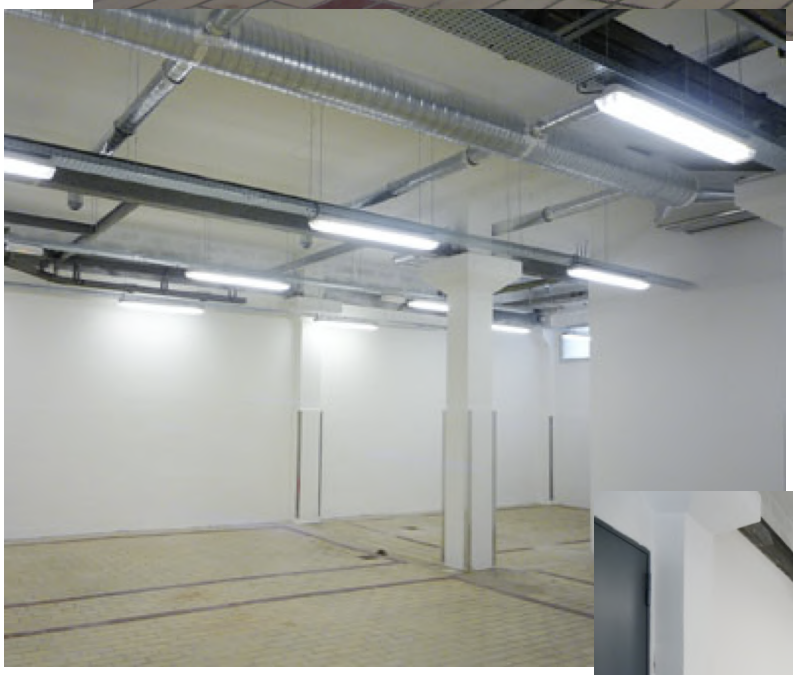
Annexe II : Plans et photographies de La Station

Salle d'exposition : 160 m^2



Salle d'exposition - La Station - 163 mètres carrés. Hauteur sous lampes : 3,30 m ; hauteur sous rails : 3,50 m ; hauteur sous plafond : 4,30 m.
Exhibition space - La Station - 163 meters square - Height under lamps : 3,30 m ; height under rails : 3,50 m ; height under ceiling : 4,30 m.







Annexe III : Fiche technique de proposition d’œuvre

Titre	
Texte	
Matériaux et techniques utilisés	
Dimensions	
Dispositif d’installation / notice de montage	
Valeur d’assurance	
Lieu de stockage actuel	